



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DU CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 228**

**publié le 13 septembre 2024**

**Décisions émanant de l'administration générale (AG) ..... 3**

- Décision n° 2024- 99 AG du 22 août 2024 portant modification de la décision n° 2022-135 AG du 5 septembre 2022 portant délégation de signature aux responsables des structures relevant de la direction de la recherche ..... 4

**Décisions émanant de la direction nationale des formations (DNF)..... 6**

- Note de règlement n° 2024-11/DNF du 4 septembre 2024 - Mesures transitoires relatives au diplôme d'ingénieur du Cnam en Hors Temps de Travail à partir du 1er septembre 2024 ..... 7
- Note de règlement n° 2024-12/DNF du 11 septembre 2024 portant modification à la note de règlement n° 2024-01/DNF du 03/04/2024 relative à la jurisprudence VES de la spécialité informatique ..... 9

## **Décisions émanant de l'administration générale (AG)**

**DÉCISION N° 2024-99 AG**  
**portant modification de la décision n° 2022-135 AG du 5 septembre 2022 portant délégation de signature aux responsables des structures relevant de la direction de la recherche**

**L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,**

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers et notamment son article 19, alinéa 3,

Vu le règlement intérieur du Conservatoire national des arts et métiers en vigueur,

Vu la décision n° 2022-135 AG du 5 septembre 2022 modifiée portant délégation de signature aux responsables des structures relevant de la direction de la recherche,

**DECIDE :**

**Article 1er.** – L'article 1.1 « Désignation des délégataires » de la décision n° 2022-135 AG du 5 septembre 2022 modifiée portant délégation de signature aux responsables des structures relevant de la direction de la recherche est modifié comme il suit :

- à la deuxième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 1D6R10 : Laboratoire Dicen IDF », dans la seconde colonne du tableau consacrée au délégataire principal, après le mot « directeur », il est ajouté le mot « adjoint » ;
- à la sixième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 1LAB40 : Laboratoire Lise », dans la seconde colonne du tableau consacrée au délégataire principal, les mots « Corinne GAUDART, directrice » sont supprimés et remplacés par les mots « Frédéric REY, directeur adjoint » ;
- à la septième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 1SD001 : Laboratoire ESD », dans la première colonne du tableau consacrée au centre financier, les mots « ESD » sont supprimés et remplacés par les mots « ESDR3C » ;
- à la huitième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 2D1R20 : Laboratoire Sayfood / GENIAL », dans la première colonne du tableau consacrée au centre financier, le signe et le mot « / GENIAL » sont supprimés ;
- à la douzième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 2D7R10 : Laboratoire Pimm », dans la troisième colonne consacrée au délégataire secondaire, les mots « Cyrille SOLLOGOUB, enseignant-chercheur » sont supprimés ;
- à la quatorzième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 2D8R30 : Intechmer Recherche », dans la seconde colonne du tableau consacrée au délégataire principal, les mots « Véronique RASOANAIVO » sont supprimés et remplacés par les mots « Régis GALLON, chargé de la coordination de la recherche » ; à la même ligne dans la troisième colonne dédiée au délégataire secondaire, il est ajouté les mots « Véronique RASOANAIVO, secrétaire générale » ;
- à la quinzième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 2GBCM1: Laboratoire GBCM », dans la troisième colonne consacrée au délégataire secondaire, les mots « Matthieu MONTES, enseignant-chercheur porteur de projet, sur le périmètre du projet « Vidock » » sont supprimés ;
- à la dix-septième ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 2LAB20 : Laboratoire Cedric », dans la troisième colonne consacrée au délégataire secondaire, les mots « Viviane GAL » sont supprimés et remplacés par les mots « Linda PEREZ » ;

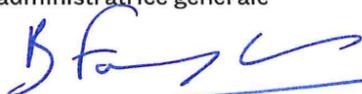
- à la vingtième et dernière ligne du tableau (hors en-tête), dédiée au centre financier « 4IAT1 : Centre d'essais IAT », dans la troisième colonne consacrée au délégataire secondaire, les mots « Denis MOREAU, responsable administratif et financier » sont supprimés .

Le reste inchangé.

**Article 2.** – La présente décision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Fait à Paris, le 22 août 2024

L'administratrice générale



Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

Diffusion :

- Aux délégataires

Copie à :

- Monsieur l'agent comptable
- Monsieur le directeur général des services
- Monsieur l'adjoint de l'administratrice générale chargé de la recherche
- Madame la directrice de la recherche
- Madame la directrice des affaires financières

**Décisions émanant de la direction nationale des formations  
(DNF)**

**NOTE DE REGLEMENT N° 2024-11/DNF**

Mesures transitoires relatives au diplôme d'ingénieur du Cnam  
en Hors Temps de Travail à partir du 1er septembre 2024

**Objet de la réforme**

Les mesures transitoires détaillées ci-après ont pour objet de faciliter le passage progressif de l'ancienne maquette (celle en cours jusqu'au 31 août 2024) à la nouvelle, qui sera mise en œuvre pour les nouveaux entrants au 1er septembre 2024.

Ces mesures détaillent les règles de validation des UE de l'ancienne maquette dans la nouvelle.

**Différentes mesures transitoires des anciennes aux nouvelles maquettes H.T.T.**

**"Information et communication pour l'ingénieur" - Oral probatoire (6ECTS) :**

A partir du 1er septembre 2024, l'unité d'enseignement «Information et communication pour l'ingénieur - Oral probatoire» (6 ECTS) est scindée en deux unités d'enseignement distinctes (UEs) :

**. Information et communication scientifique (3 ECTS)**

- UE obligatoire pour l'admission à l'EICnam
- Équivalence possible par l'unité d'enseignement ETR102 "Communication et information scientifique" (3 ECTS)

**. Information et communication pour l'ingénieur – Oral probatoire (3 ECTS)**

- Spécifique à chaque spécialité ou à chaque parcours de spécialité de formation d'ingénieur

**ENG210 – Ingénieur de demain (6 ECTS) :**

A partir du 1er septembre 2024, l'unité d'enseignement ENG210 devient obligatoire.

Si les 18 ECTS SHES sont validées, avec ou sans ENG210 avant le 1er septembre 2024, les 18 ECTS sont conservés.

.../...

**Mémoire ingénieur HTT :**

- 1/ Si le sujet de mémoire ingénieur HTT a été validé avant le 1er septembre 2024 mais pas encore soutenu : Le candidat reste sur l'ancienne maquette et le mémoire ingénieur HTT comptera pour 42 ECTS.
- 2/ Si le sujet de mémoire ingénieur HTT a été validé après le 1er septembre 2024 : Le candidat passe sur la nouvelle maquette, le mémoire ingénieur HTT comptera pour 39 ECTS et l'UATN01 - Activités liées à l'International (3 ECTS) devra être validée.

**Fait à Paris, le 4 septembre 2024**

Pour l'Administratrice générale empêchée,  
et par délégation,  
La directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

2

**Le Conservatoire national des arts et métiers**

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03  
Case courrier 4DNF01  
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

**NOTE DE REGLEMENT N° 2024-12/DNF**

Portant modification à la note de règlement n° 2024-01/DNF du 03/04/2024  
relative à la jurisprudence VES de la spécialité informatique

**VALIDATIONS AUTOMATIQUES EN INFORMATIQUE**

Conformément aux notes de règlement n°2015-04/DNF et n°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés par ce tableau doivent formuler leur demande de validation automatisée au moyen du dossier VES via la jurisprudence.

Diplôme possédé	Diplôme Cnam visé	Validations proposées
Licence informatique ou Licence Science et Technologies mention Informatique*	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</b>	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI » - 1 UE dans le bloc « développement de SI » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects. * Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique
ou Licence Génie mathématique et informatique	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Architecte infrastructure réseau et système (CPN8401)</b>	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « systèmes informatiques » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture hormis SEC105.

Licence L3 Mathématiques,  
Informatique parcours MIAGE

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul> <p>*Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.</p>
<p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours architecte en Cybersécurité (CPN8403)</b></p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE dans le bloc «réseau informatique »</li> <li>- 1 UE dans le bloc «cybersécurité»</li> <li>- 1 UE dans le premier bloc d'ouverture</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul> <p>*Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.</p>
<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects,</li> <li>- 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.</li> </ul> <p>* Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.</p>
<p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</b></p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI »</li> <li>- 1 UE dans le bloc « développement de SI »</li> <li>- l'UE NSY115</li> <li>- 6 ects dans le bloc d'UE non informatique.</li> </ul>

	Diplôme ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Licence professionnelle métiers de l'Informatique, après un bac+2 ou équivalent informatique	Licence générale Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>tout parcours confondu</b>	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - une UE non informatique de 4 ects à choisir par le candidat.
Licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie » (BUT3)	Licence générale Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE GDN100. et une UE de 6 ects par parcours comme suit : - NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation. - SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données.</li> <li>- NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.</li> </ul>
	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>tout parcours confondu</b></p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul> <p>et une UE de 6 ects par parcours comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation.</li> <li>- SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées.</li> <li>- NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données.</li> <li>- NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.</li> </ul>
	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- une UE non informatique de 4 ects à choisir par le candidat</li> </ul> <p>et une UE de 6 ects par parcours comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation.</li> <li>- SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées.</li> <li>- NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données.</li> </ul>

		- NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.
<p>Licence professionnelle Analyste concepteur des systèmes d'information et décision (Cnam)</p> <p>Ou bien</p> <p>Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données parcours Analyse et Conception des Systèmes d'Information Décisionnels (ACSID)</p>	Licence générale informatique	<p>Sont validés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>-1 UE du domaine SIDB,</li> <li>- l'UE GDN100.</li> </ul> <p>L'expérience professionnelle des deux premières années doit être vérifiée.</p>
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours <b>Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</b>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>-1 UE dans le bloc « de spécification et conception des systèmes d'information »,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours <b>Architecte infrastructure réseau et système</b> ou encore le <b>parcours architecte en</b>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>- NFE108 ou NFE115 du premier bloc d'ouverture</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>

	<b>cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)</b>	
	Diplôme Ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - NFE108 ou NFE115 du bloc ISI - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux, Parcours Cybersécurité et réponse à incident pour les systèmes d'information, industriels et urbains (CRISIS)	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du domaine « réseau et systèmes multimédia » - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Architecte infrastructure réseau et système</b> ou encore <b>le parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)</b>	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du bloc réseaux informatiques - 1 UE non informatique de 4 ects.

	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</b>	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE NSY104 ou NSY103 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme Ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - RSX101 ou RSX102 du bloc IRSM - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Réseaux et télécommunications après un bac+2 informatique	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du domaine « réseau et systèmes multimédia » - l'UE GDN100.
ou Licence professionnelle métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux. après un bac +2 en informatique	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours architecte infrastructure réseau et système et parcours architecte en cyber-sécurité (CPN8401 et CPN8403)</b>	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du bloc réseaux informatiques - 1 UE non informatique de 4 ects.
ou		

<p>Licence professionnelle Réseaux sans fil et haut débit après un bac+2 en informatique</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle métiers de l'informatique: administration et sécurité des systèmes et des réseaux. après un bac +2 en informatique</p>	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</b></p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>- l'UE NSY104 ou NSY103 du premier bloc d'ouverture</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115 du bloc AISL,</li> <li>- RSX101 ou RSX102 du bloc IRSM</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
<p>Licence professionnelle système d'information – intégration et maintenance applicative</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle métiers de l'informatique spécialité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception, développement et test de logiciels</li> <li>- Systèmes d'information et gestion de données</li> <li>- Applications web.</li> </ul> <p>Après un bac+2 en informatique</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels option Progiciels de gestion intégrée après un bac+2 informatique</p> <p>ou</p>	<p>Licence générale informatique</p> <p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</b></p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>-1 UE du domaine SIDB,</li> <li>- l'UE GDN100.</li> </ul> <p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>- 1 UE dans le bloc « de spécification et conception des systèmes d'information »,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Architecte infrastructure</b></p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> </ul>

<p>Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels option Bases de données après un bac+2 informatique ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention DA2I (Développement et Administration Internet et Intranet) ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention décision et traitement de l'information data mining ou Licence professionnelles Métiers du décisionnel et de la statistique.</p>	<p><b>réseau et système</b> ou encore le <b>parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)</b></p>	<p>- NFE108 ou NFE107 ou encore GLG105 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.</p>
<p>Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle ou</p>	<p>Licence générale informatique</p>	<p>Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - NFE108 ou NFE107 du bloc ISI - 1 UE non informatique de 4 ects.</p>
<p>Licence professionnelle : Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle (avec un Bac+2 scientifique)</p>	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>tout parcours confondu</b></p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.</p>

<p>ou</p> <p>Licence professionnelle métiers techniques du son et de l'image Parcours MENATIS (Médias Numériques Associés aux Techniques de l'Image et du Son)</p>	<p>Diplôme Ingénieur en Informatique</p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115 du bloc AISL,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
<p>Licence professionnelle Activités et Techniques de Communication spécialité Animateur des technologies de l'information et de l'Internet (Université J. Monnet, St Etienne)</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation WEB - Parcours Animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet</p>	<p>Licence générale informatique</p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>- l'UE GDN100.</li> </ul>
	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique <b>tout parcours confondu</b></p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115 du bloc AISL,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>

Bachelor of Science in Computer Science, Allemagne (c'est l'équivalent d'une Licence informatique générale)	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</b>	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI »</li> <li>- 1 UE dans le bloc « développement de SI »</li> <li>- 1 UE dans le premier bloc d'ouverture</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours Architecte infrastructure réseau et système (CPN8401)</b>	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE dans le bloc «réseau informatique »</li> <li>- 1 UE dans le bloc «systèmes informatiques »</li> <li>- 1 UE dans le premier bloc d'ouverture hormis SEC105.</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>parcours architecte en Cybersécurité (CPN8403)</b>	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE dans le bloc «réseau informatique »</li> <li>- 1 UE dans le bloc «cybersécurité»</li> <li>- 1 UE dans le premier bloc d'ouverture</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects.</li> </ul>
	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE non informatique de 4 ects,</li> <li>- 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.</li> </ul>
Bachelor of Science SUPINFO après un bac+2 Informatique	Licence générale informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- l'UE NSY115,</li> </ul>

		- l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique <b>tout parcours confondu</b>	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
Titre informatique RNCP niveau II (hors concepteur-architecte) ou titre homologué par l'Etat au niveau II	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx) - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique hormis les UE de plugin.
Ancien titre RNCP II Concepteur Architecte Informatique (Cnam) ou DEST Informatique Cnam	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx) - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE supplémentaire dans l'un des blocs qui correspond au parcours ingénieur choisi - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique hormis les UEs de plugin.

Maîtrise informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx)</li> <li>- 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc</li> <li>- les 2 UE de spécialisation.</li> </ul>
Maîtrise IUP ou Ingénieur-maître en Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) ou M1 GEII	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx).</li> </ul>
Maîtrise de mathématiques appliquées option informatique inclus Liban	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx)</li> <li>- 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.</li> </ul>
Maîtrise M1 IUP Statistique Informatique Décisionnelle	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx)</li> <li>- 1 UE de base à choisir parmi les blocs IMO ou ISI.</li> </ul>
Maîtrise de Génie Mathématique et Informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx)</li> <li>- 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc</li> <li>- 1 UE de spécialisation.</li> </ul>

Ingénieur-Maître en Génie Mathématique et Informatique option Informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx) - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE de spécialisation.
Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE)	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 1 UE de spécialisation, - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Master 2 MIAGE	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 5 UE de base à choisir parmi les blocs AISL, ISI, et IRSM. Reste à acquérir une UE de IMO, - 2 UE de spécialisation, - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Master 2 MIAGE	Certificat de compétence en Maîtrise d'Ouvrage des Systèmes d'Information	Sont validées les 4 UE : NFP107, NFE108, RSX101, NFE115. Reste à acquérir l'UE NFE107 et l'UA331X (projet).

<p>Master 2 STIC ou STS mention informatique ou DESS d'informatique après une maîtrise d'informatique (à l'exclusion des DESS accessibles aux gestionnaires)</p>	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 6 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM.</li> <li>- 2 UE de spécialisation,</li> <li>- 2 UE d'approfondissement.</li> </ul>
<p>Titre inscrit au RNCP au niveau I en informatique</p>	<p>Diplôme d'ingénieur en informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 6 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM.</li> <li>- 2 UE de spécialisation,</li> <li>- 2 UE d'approfondissement.</li> </ul>
<p>Master Cnam réseaux télécommunication parcours réseaux d'entreprise</p>	<p>Diplôme d'ingénieur parcours IRSM</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO et IRSM.</li> <li>- 2 UE de spécialisation,</li> <li>- Les 2 UE d'approfondissement (RSX217 et RSX218).</li> <li>- 12 ects dans le bloc d'UE non informatique</li> </ul> <p>Il restera à valider une UE du bloc ISI, une UE du bloc AISL, 6 ects dans le bloc d'UE non informatique, ENG221 (oral probatoire) et le mémoire d'ingénieur.</p>
<p>Mastère spécialisé en Informatique ENIM-INSA</p>	<p>Diplôme d'ingénieur</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx)</li> <li>- 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.</li> </ul>

Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606A validée par jury M1.
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage Code : MR11606B, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606B validée par jury M1.
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité Code : MR11606C, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606C validée par jury M1.
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606D validée par jury M1.
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Master Artificial Intelligence for Connected Industries, première année validée Code : MR11601D	MR11601D validé si admission en M2 du MR11606D validée par jury M1.
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	MR11606A validé si admission en M2 du MR11606D validée par jury M1.
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité	Master réseaux et objets connectés	MR11696A validé si admission en M2 du MR11606C validée par jury M1.

Code : MR11606C, première année validée	Code : MR11606A, première année validée	
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage Code : MR11606B, première année validée	Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	MR11696A validé si admission en M2 du MR11606B validée par jury M1.
Diplom-Informatiker (Fachhochschule Darmstadt)	Diplôme d'ingénieur	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 5 UTC du tronc commun,</li> <li>- l'UE d'anglais,</li> <li>- 1 UE de plugin de 3 ects (de type PLGxxx),</li> <li>- 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc,</li> <li>- 2 UE de spécialisation.</li> </ul>
Diplôme d'ingénieur non informaticien	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Validation d'ENG210 « Exercer le métier d'ingénieur » Validation des UE informatiques : au cas par cas
Certificat professionnel technicien micro réseau et Internet  ou bien	Technicien développeur (CPN 9000A)	Sont validées les UE suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Architecture des machines (NFA004 à 4 crédits)</li> <li>- Principe de fonctionnement des systèmes d'exploitation (NFA003 à 4 crédits)</li> <li>- Réseaux (NFA009 à 6 crédits)</li> <li>- Sécurité (SEC001 à 6 crédits)</li> </ul>

<p>Certificat professionnel Technicien de maintenance micro réseaux et internet spécialisation cybersécurité des PME</p>	<p>Diplôme Universitaire de Technologies Informatique</p>	<p>Sont validées les UE suivantes : - Architecture des machines (NFA004 à 4 crédits) - Principe de fonctionnement des systèmes d'exploitation (NFA003 à 4 crédits) - Réseaux (NFA009 à 6 crédits)</p>
<p>Certificat de compétence Chef de projet informatique, nouvelles technologies CC8300A</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecte Informatique <b>tout parcours confondu</b></p>	<p>Sont validées les UE NFE108, NSY115, NFE130 et une UE non informatique de 6 ects.</p>
<p>Certificat de compétences Ingénierie des systèmes d'information web CC8400A</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecte Informatique <b>tout parcours confondu</b></p>	<p>Sont validées les UE NFE114, NSY115, GLG105 et une UE non informatique de 6 ects.</p>
<p>Certificat de compétences Urbaniste des systèmes d'information CC8500A</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecture Informatique <b>tout parcours confondu</b></p>	<p>Sont validées les UE NSY104, NSY115, NFE107 et une UE non informatique de 6 ects.</p>
<p>Certificat de compétence Conception, développement et animation de sites Web Ou Certificat de compétence Concepteur et développeur d'Intranets.</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecture Informatique <b>tout parcours confondu</b></p>	<p>Sont validées NFE114, NSY115, UTC503, UTC505, et une UE non informatique de 6 ects.</p>

Modélisation, conception et développement avancés de sites Web dynamiques d'Intranets (CC8200A)		
---	--	--

**Fait à Paris, le 11 septembre 2024**

Pour l'Administratrice générale empêchée,  
et par délégation,  
La directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

**Le Conservatoire national des arts et métiers**

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03

Case courrier 4DNF01

tel 01 40 27 28 23

fax 01 40 27 28 29